

www.obernai.fr



La Foulée Rose d'Obernai : 1 800 participant(e)s pour une action solidaire réussie !

Agissons ensemble, pour une ville plus propre

Préserver notre cadre de vie et le charme de nos quartiers est l'affaire de tous. Fidèle à son engagement en faveur de l'environnement, la Ville d'Obernai renouvelle son opération de nettoyage participatif et invite les habitants à se retrouver pour une matinée conviviale et utile le samedi 15 novembre de 9h30 à 11h30.

Depuis plusieurs années, la commune mène diverses actions pour entretenir et embellir son cadre de vie : ramassage de déchets, nettoyage de Printemps, plogging...

Malgré vos efforts et le travail quotidien des agents municipaux, les mégots, papiers et autres débris continuent de s'inviter dans l'espace public. Pour y remédier, la Ville propose

une matinée de ramassage, ouverte à tous, répartie en différents secteurs.

Plus d'infos sur www.obernai.fr/ecoobernai ou au 03 88 49 95 71



Obernai s'engage pour le tri hors foyer : 9 nouveaux points de tri installés sur le territoire

Dans le cadre de sa politique environnementale, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile et la Ville d'Obernai installent 9 nouvelles bornes de tri réparties sur le territoire communal.

Ce projet, soutenu par CITEO, vise à faciliter le tri des déchets même en dehors du domicile. L'objectif est de permettre à chacun de trier les emballages et papiers dans les espaces publics très fréquentés comme le centre-ville, les aires de jeux, les espaces verts ou les lieux sportifs et culturels.

Ces bornes sont complétées par des corbeilles "bi-flux", composées d'un compartiment jaune pour les recyclables et un compartiment gris pour les déchets résiduels. Déjà en place sur le parvis de l'Espace aquatique L'O, elles ont montré leur efficacité. Les emplacements ont été choisis pour leur visibilité et leur fréquentation, avec une signalétique claire pour accompagner les usagers dans le bon geste de tri.



À OBERNAI, JE TRIE PARTOUT
TOUT LE TEMPS !



LA VILLE D'OBERNAI RENFORCE LE TRI DANS L'ESPACE PUBLIC !
De nouvelles bornes, des corbeilles simple et doubles pour le tri sont désormais à votre disposition pour trier vos déchets quand vous sortez !



TÉLÉCHARGEZ LE MÉMO DUTRI !



Flashez-moi !

CITEO

Pays de Sainte Odile
Communauté de Communes

Obernai

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai
Place du Marché - C.S. 80 205 -
67213 Obernai CEDEX
ISSN 0998-0431 (imprimé) 3038-6365 (en ligne)
Directeur de la publication : Bernard Fischer
Rédaction, conception et mise en page :
Tamina Hobeika, Maud Audinat et Marine
Depezeville. Direction de l'Information et de la

Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos : ©Ville d'Obernai, ©Office de
Tourisme, ©Thomas Muller, ©Communauté de
Communes du Pays de Sainte Odile, ©Jérémy
Koller, ©René Higelin, ©Alpha Centauri Films,
©Kudryashka, ©Nicolas Kreif, ©Quentin Chevrier,
©Laurent Rothan Airmegapix ©Atelier Art vitrail.

Impression : Gyss Imprimeur.
Ce journal est imprimé sur un papier blanchi
sans chlore pour respecter l'environnement.

Distribution : Ville d'Obernai / Pour toutes
informations complémentaires, problèmes de
distribution ou insertion d'une information,
vous pouvez contacter la Mairie d'Obernai -

Direction de l'Information et de la Communication
Place du Marché - C.S. 80 205 - 67213 Obernai
Cedex. Tél. 03 88 49 95 71 Internet : www.obernai.fr
E-mail : communication@obernai.fr

Sortie du prochain numéro : décembre 2025

SOMMAIRE

Citoyenneté

- Agis sons ensemble, pour une ville plus propre
- Obernai s'engage pour le tri hors foyer

Page 2

Éditorial du Maire

Page 3

Temps forts

Pages 4-5

Conseil Municipal :

- Extrait des délibérations du 22 septembre

Vélo Fluo

Pages 6-7

Travaux

- Restauration des vitraux du Kapellturn
- Visite virtuelle du Beffroi
- Réaménagement de la rue du Général Gouraud et du Parvis Freppel
- Place André Neher, les travaux se terminent

Pages 8-9

Domaine de la Léonardsau,

- ouverture du Château
- Visitez le château
- Le parc de 8 hectares
- La Micro-folie d'Obernai
- Le programme des animations
- Venez à la Léonardsau
- Les horaires d'ouverture

Pages 10 à 14

Citoyenneté

- Les enfants et les jeunes font entendre leur voix !

Page 15

L'éco-quartier des Roselières

Pages 16 à 18

Sécurité renforcée aux abords

du Groupe Scolaire du Parc

Page 19

Bloc-notes

- Cérémonie du 11 novembre
- Inscription sur les listes électorales
- Ouverture des commerces les dimanches de l'Avent
- Bienvenue aux nouveaux habitants
- Les naissances

Pages 20-21

Infos municipales / Tribune

Page 22

Festivités de l'Avent

Page 23

Ouverture du Château de la Léonardsau

Page 24



Cher(e)s Habitant(e)s d'Obernai,

- *Notre belle Ville d'Obernai a l'avantage d'être bien entretenue tout au long de l'année et j'ai plaisir à remercier les agents des équipes de propreté et des espaces verts, toutes les personnes bénévoles qui régulièrement organisent des opérations de nettoyage, ainsi que vous toutes et tous, qui participez à la propreté et au fleurissement de notre ville. Ainsi, nous mettons actuellement en place 36 nouvelles poubelles bi-flux dans nos espaces publics et 9 nouveaux points de tri pour faciliter les gestes de tri dans les différents quartiers de la Ville d'Obernai. La prochaine matinée éco-citoyenne aura lieu le samedi 15 novembre prochain, de 9h30 à 11h30.*
- *Les travaux de la rue de Sélestat sont à présent achevés. Après le remplacement de toutes les conduites d'assainissement, d'eau potable et des réseaux secs, nous avons procédé à la mise en place de revêtements clairs, qui absorbent bien plus les UV en période caniculaire et contribuent ainsi à lutter contre le réchauffement climatique, dans la continuité des actions que nous menons dans ce sens. Le mobilier urbain (bacs à fleurs et potelets) a également été installé afin d'assurer une sécurité optimale des piétons et des personnes à mobilité réduite. Les travaux de la Place Neher, tout comme les travaux du Parvis Freppel et du tronçon de la rue du Général Gouraud seront, quant à eux, achevés prochainement, suivis de la plantation d'arbres, arbustes et végétaux : le résultat sera magnifique.*
- *Après la belle réalisation de l'aire de jeux du Parc de Hell en 2024, avec une extension et de nouveaux agrès, 2 autres aires de jeux ont été entièrement renouvelées, avec de nouveaux agrès : l'une au Square Othon Pisot qui décline le monde des châteaux médiévaux, l'autre au Parc des Roselières, qui s'organise autour du thème ludique et fédérateur des animaux et des insectes. Ces aires de jeux ouvertes au public depuis le 18 octobre, favorisent les jeux collectifs. Elles facilitent la surveillance parentale ainsi que la sécurité et le bien-être des plus petits. Merci aux membres du Conseil Municipal des Enfants pour leur participation active à l'élaboration de ces projets. Les enfants sont ravis, les parents et grands-parents sont heureux. Respectons ces équipements et prenons-en soin.*
- *Après 6 ans de travail intense pour l'élaboration du projet de restauration du Château de la Léonardsau et de la reconstruction des anciennes écuries, je salue toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce chantier et tous les artisans qui ont œuvré avec cœur et passion pendant 3 ans à la réussite de ce projet exceptionnel. Nous avons ainsi pu donner une nouvelle jeunesse pour le siècle à venir à cette « belle dame » qu'est La Léonardsau : le parc est un havre de paix et le château réhabilité une magnifique demeure qui sera ouverte au public cette année du 1^{er} au 26 novembre.*
- *Merci à toutes les personnes bénévoles et professionnelles de nos nombreuses associations qui œuvrent sans cesse pour organiser des événements festifs, culturels et sportifs, qui animent notre belle ville et contribuent à sa vitalité, en créant des moments de plaisir partagé, appréciés de tous.*

Bien cordialement,

Bernard FISCHER,
Docteur en Pharmacie
Maire de la Ville d'Obernai
Conseiller Régional



Estivales, Festival de musique, Marché annuel, Fête du Vin ou de la Bière : l'été à Obernai a été marqué par de nombreuses festivités et animations pour le plus grand plaisir des locaux et des visiteurs !



Visite du chantier de restauration du Domaine de la Léonardsau et de ses écuries en présence de Franck Leroy, Président de Région et de Michel Robquin, Sous-Préfet de l'arrondissement de Sélestat-Erstein

Inauguration du service de location de vélos à assistance électrique Fluo en gare d'Obernai, en présence de Franck Leroy, Président de la Région Grand Est



Le Marché des Artistes sur les Remparts



22^e édition de BiObernai, le salon de l'Agriculture biologique en Alsace qui a attiré plus de 15 000 visiteurs



Le jury du Concours du fleurissement de la Ville d'Obernai lors de sa tournée estivale



▲ Temps forts



Fête du Sport et de la Culture



Inauguration de la nouvelle usine de 5 000 m² de l'entreprise Loadhog, fabricant de solutions d'emballages réutilisables en présence de Hugh Facey, fondateur de Loadhog et de Gripple.



La Foulée Rose d'Obernai a permis de reverser 13 200 € à l'Institut de cancérologie Strasbourg Europe (ICANS) pour la lutte contre le cancer

Séance du 22 septembre 2025

Extrait des délibérations

- Stade omnisports : projet de mise aux normes des club houses du football et de l'athlétisme : approbation du projet et de l'économie générale de l'opération. **Voté à l'unanimité.**
- Aménagement d'un terrain de football à 5 au stade omnisports : approbation de l'avant-projet détaillé et de l'économie générale de l'opération. **Voté par 26 voix pour et 5 abstentions (M^{me} Catherine EDEL-LAURENT, M. Jean-Louis REIBEL, M. Guy LIENHARD, M^{me} Elisabeth COUVREUX, M^{me} Sophie THEVENIN).**



- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association sportive du collège Europe d'Obernai en soutien à la participation de l'équipe de natation aux championnats de France Unss par équipe. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association sportive du collège Freppel d'Obernai en soutien à la participation de l'équipe de step aux championnats de France Unss par équipe. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention d'investissement à l'association CAO section tir pour l'acquisition d'équipements sportifs. **Voté à l'unanimité.**
- Conclusion des baux de fermage. **Voté à l'unanimité.**
- Rapports annuels pour l'exercice 2024 des établissements publics de coopération intercommunale : Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile. **Prend acte.**
- Rapport annuel pour l'exercice 2024 des recours administratifs préalables obligatoires en matière de stationnement payant sur voirie. **Prend acte.**
- Rapport d'activités 2024 d'Électricité de Strasbourg. **Prend acte.**
- Approbation du Contrat Local de Sécurité intégrée entre l'Etat et la Ville d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Approbation d'une convention de partenariat avec la Région Grand Est relative à la mise en location de vélos en libre service au sein de la gare d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Requalification du site de l'ancien hôpital : échanges fonciers avec la SCCV O Cœur d'Obernai Hôpital, après désaffectation et déclassement du domaine public communal et annulation des délibérations du 15 février 2021. **Voté par 26 voix pour et 5 abstentions (M^{me} Catherine EDEL-LAURENT, M. Jean-Louis REIBEL, M. Guy LIENHARD, M^{me} Elisabeth COUVREUX, M^{me} Sophie THEVENIN).**
- Approbation d'une convention temporaire de maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement en traverse d'agglomération RD 422 et RD 109. **Voté à l'unanimité.**
- Acquisition de parcelles au lieudit Grosses Immerschenfeld au titre de la réserve foncière. **Voté à l'unanimité.**
- Présentation du rapport social unique 2024 de la Ville d'Obernai. **Prend acte.**



Séance du 22 septembre 2025

Suite...

- Droits et tarifs des services publics locaux : camping municipal "le Vallon de l'Ehn" : modifications tarifaires. *Voté à l'unanimité.*
- Camping municipal : projet d'installation du wifi : approbation du projet et de l'économie générale de l'opération. *Voté à l'unanimité.*
- Avis sur les permis exclusifs de recherches de gîtes géothermiques dit "PER les Coteaux" et de mines de lithium dit "PER les coteaux minéraux" situés aux environs d'Obernai. *Voté par 29 voix pour un avis défavorable et 2 abstentions (M. Robin CLAUSS et M. Pascal BOURZEIX).*



Prochaine séance : lundi 3 novembre 2025 à 20h
Retrouvez l'ensemble des délibérations sur www.obernai.fr/cm

Vélo Fluo : votre vélo électrique dès la descente du train

La gare d'Obernai est désormais équipée d'une station de vélos Fluo ! Ces vélos électriques en libre-service sont proposés à tous les usagers du train, pour faciliter leur mobilité sur le territoire à leur arrivée en gare.

Comment ça fonctionne ?

Le principe est simple : en descendant du train, louez un vélo électrique pendant 14h consécutives, profitez-en pour tous vos déplacements de la journée et restituez-le à la même gare avant de reprendre le train. Vos trajets depuis la gare, dès la sortie de votre train, sont ainsi facilités !

Où trouver un vélo ?

Les vélos Fluo se trouvent juste à côté de la gare, le long de la voie ferrée. D'ici fin 2025, des stations de 5 à 20 vélos seront implantées devant 52 gares dans toute la région Grand Est.

Combien ça coûte ?

6 € les 14h consécutives ou 3 € pour les détenteurs de la carte Fluo ou pour les abonnés "TER annuel".

Comment louer un vélo ?

Il suffit de télécharger l'application Vélo Fluo Grand Est et de se laisser guider ! Il est possible de réserver un vélo Fluo jusqu'à 14h avant votre heure de départ. La réservation vous garantit la disponibilité d'un vélo à votre arrivée en station mais elle n'est pas obligatoire. **Arrivé(e) à la station de vélos, scannez le QR code du vélo stationné**

au bout de la rangée, avec l'application. Pressez le frein gauche du vélo, c'est parti ! Pendant les 14h de votre location, vous pouvez verrouiller le vélo quand vous voulez via l'application. Une fois verrouillé, le vélo est sécurisé, pas besoin de cadenas !

Comment restituer mon vélo ?

À la fin de votre location, restituez le vélo à votre station de départ en accrochant les deux aimants au vélo précédent.

Plus d'infos sur www.fluo.grandest.fr/velo-fluo ou contactez le support client Vélo Fluo Grand Est au 09 74 99 18 93



Restauration des vitraux du Kapellturm

Suite à l'accord de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, les vitraux du Kapellturm font actuellement l'objet d'une restauration complète afin de préserver ce patrimoine.

Les premières interventions ont débuté en septembre dernier avec la **dépose des vitraux des baies nord et est**, remplacés temporairement par des panneaux transparents. **Les réseaux de pierres ont été nettoyés**, permettant la réouverture de la

salle d'exposition. **La restauration extérieure des encadrements et des vitraux est en cours, avant la repose des verrières restaurées en novembre**. Une dernière phase, prévue en janvier 2026, concernera **le nettoyage et la révision des baies ouest**.



Visite virtuelle du Kapellturm



Vous pouvez explorer virtuellement le Beffroi et sa salle d'exposition depuis votre téléphone, votre tablette ou votre ordinateur. Montez ses étages un à un, découvrez l'ancienne horloge Schwilgué, approchez les cloches qui rythment la vie de la cité, parcourez la salle des veilleurs et admirez, au sommet, la vue panoramique à 360° sur Obernai et ses environs.



Visite 360°
du Beffroi

Réaménagement de la rue du Général Gouraud et du Parvis Freppel

Les travaux de réaménagement de la rue du Général Gouraud et du Parvis Freppel se déroulent conformément au calendrier prévu. La pose des pavés est actuellement en cours, apportant une nouvelle esthétique à cet espace. Les enrobés seront réalisés

d'ici la fin du mois de novembre, avant de laisser place aux aménagements paysagers. En effet, la plantation des arbres et arbustes viendra finaliser ces travaux, offrant un cadre plus agréable et végétalisé aux habitants et aux visiteurs.



Place André Neher, les travaux se terminent

Après le réaménagement de la rue de Sélestat, le chantier se poursuit Place Neher. Les travaux avancent à un bon rythme : la pose des pavés est en cours et donnera bientôt à cette place très fréquentée un nouveau visage, plus accueillant, accessible, avec de nouvelles plantations. La place

sera prête à temps pour accueillir, comme chaque année, les chalets du Marché de Noël. Les huit places de stationnement conservées seront, quant à elles, à nouveau accessibles aux automobilistes en janvier. Les plantations des arbres et arbustes seront aussi réalisées d'ici la fin de l'année.





Après 3 années de restauration, le Château de la Léonardsau ouvre ses portes au public

Après trois années de restauration, le Château du Domaine de la Léonardsau retrouve toute sa splendeur. Propriété de la Ville d'Obernai, ce lieu emblématique ouvre ses portes au public. Les visiteurs sont invités à venir découvrir le résultat de ce vaste chantier, qui a permis de redonner vie à cette demeure du début du 20^e siècle, nichée au cœur d'un parc de 8 hectares, très prisé pour sa splendeur et sa quiétude.

Visitez le Château et découvrez son histoire

Les salons classés du rez-de-chaussée

- Après avoir passé la nouvelle entrée du château et son espace d'accueil, les visiteurs sont invités à pénétrer dans **les salons classés** du Domaine, magnifiquement restaurés. Chaque pièce témoigne de l'élégance et du raffinement de la demeure originelle du baron Albert de Dietrich. **Des pupitres trilingues (français, allemand, anglais)**, illustrés de photographies anciennes, accompagnent la visite et révèlent les secrets d'architecture, de décor et d'histoire de ces pièces.



- La chambre alsacienne** accueille désormais **deux tables numériques interactives**. Celles-ci invitent à remonter le fil du temps, depuis la construction du château au début du 20^e siècle jusqu'à sa restauration récente à travers **plus de 300 documents d'archives**. **Deux podcasts complètent le dispositif de médiation**, donnant voix au baron Albert de Dietrich et dévoilant des extraits de sa correspondance avec son ami et voisin, l'artiste Charles Spindler.



Dans l'extension contemporaine, construite pour préserver les salons classés

tout en permettant l'accessibilité au château et à ses étages, une table numérique interactive retrace le tournage du film *La Décade prodigieuse*, réalisé par Claude Chabrol en 1971 à la Léonardsau. Plus d'une cinquantaine d'archives photos et vidéos replonge les visiteurs dans l'atmosphère du tournage lorsque le château servit de décor de cinéma.

Les salles modulables du 1^{er} étage

- **Les salles "Lucie Hottinguer" et "Jules Buysens"**, dont les noms rendent hommage à la baronne Lucie de Dietrich et au paysagiste créateur du parc, offrent de superbes panoramas sur le parc et le Mont Sainte-Odile. Leur aménagement modulable permet d'accueillir expositions temporaires, conférences, rencontres culturelles ou réunions professionnelles.
- **Le Salon Albert de Dietrich** en hommage au fondateur du château, a été pensé comme un espace de détente et de lecture. Une bibliothèque met à disposition du public une sélection

d'ouvrages consacrés à Obernai et aux Terres de Sainte Odile, à l'histoire locale, au patrimoine et à l'environnement invitant à une pause au coeur du château.

La galerie numérique du 2^e étage

La Ville y a installé la Micro-Folie qui offre une immersion dans l'univers de l'art et du patrimoine. Tablettes, grand écran et casques de réalité virtuelle permettent d'explorer les collections des plus grands musées.

Le parvis du château

Sur le parvis, une **table tactile accessible tout au long de l'année**, permet d'explorer l'histoire architecturale du château. Grâce à des animations interactives, les visiteurs peuvent découvrir les différentes étapes de construction du château, les transformations du domaine au fil du temps et la richesse des motifs ornementaux qui décorent ses façades.



Le parc de 8 hectares ouvert toute l'année



Le Parc de la Léonardsau est un lieu privilégié de promenade pour les habitants du Piémont des Vosges qui profitent toute l'année de ce magnifique cadre de verdure.

Les récents travaux de valorisation du Domaine ont permis d'améliorer l'accueil et l'expérience des visiteurs :

- Le **nouveau parking de 60 places** à l'entrée du Domaine permet de se garer facilement. Il est équipé de **bornes de recharge pour véhicules électriques et d'arceaux à vélos**.
- Des **sanitaires** automatiques ont été installés ainsi qu'une **fontaine à eau**.
- Un **plan du parc**, dès l'entrée, permet de s'orienter et **trois pupitres** le long du cheminement piéton vers le château, désormais accessible aux personnes à mobilité réduite, retracent l'histoire du Domaine.
- Près de la fontaine restaurée, une **table numérique tactile** invite à découvrir de manière interactive les différentes étapes de construction du château.
- Un **espace canin clôturé** est également en cours d'installation pour accueillir les promeneurs accompagnés de leur animal. En dehors de cette zone, les chiens doivent être tenus en laisse afin de préserver la tranquillité et la sécurité de tous.

La Micro-Folie d'Obernai : un musée numérique à la Léonardsau



En adhérant au dispositif national imaginé par le ministère de la Culture et coordonné par La Villette, la Ville d'Obernai rejoint un réseau dynamique de lieux culturels connectés, qui partagent un même objectif : rendre la culture accessible à tous. Installée au deuxième étage du Château de la Léonardsau, dans la galerie numérique, la Micro-Folie d'Obernai invite les visiteurs à un véritable voyage culturel.

Un musée numérique et ludique

Sur grand écran, les visiteurs pourront découvrir en très haute définition les chefs-d'œuvre du Louvre, de Versailles, du Centre Pompidou, du Musée d'Orsay et de bien d'autres musées. Grâce aux tablettes interactives, chacun pourra même approfondir ses connaissances sur les oeuvres présentées ou explorer les collections de manière ludique selon ses

envies. Les séances de visite libre alterneront avec des projections thématiques ou des visites, pour petits et grands, animées par une historienne de l'art.

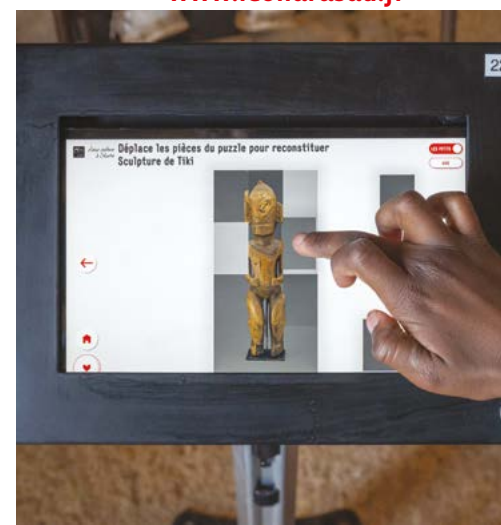
L'expérience immersive

Avec ses cinq casques de réalité virtuelle, la Micro-Folie propose également une immersion unique : visiter des musées, assister à des spectacles ou explorer des monuments... le tout sans quitter Obernai !

Un lieu culturel vivant

Du printemps à l'automne, la Ville d'Obernai proposera à la Micro-Folie une programmation variée et gratuite pour tous les âges, mêlant découvertes, ateliers, rencontres et temps conviviaux autour de l'art.

www.leonardsau.fr



Le programme des animations du 1^{er} au 26 novembre

Visite libre et gratuite du château

Le château sera ouvert pour la saison 2025, du 1^{er} au 26 novembre 2025, les mercredis, vendredis, samedis et dimanches de 14h à 18h. La visite du château est libre et gratuite sans inscription.



Les animations

- **DES VISITES GUIDÉES** feront découvrir l'histoire et les secrets du Domaine de la Léonardsau.
- **LES ATELIERS DÉPHILOCHART** animés par Nicolas Delamotte-Legrand, proposeront aux enfants de philosopher autour de thèmes liés à l'exposition "Mains d'œuvre".
- **LES VISITES CONTÉES** de Muriel Tholozan inviteront petits et grands à plonger dans l'univers du Domaine, entre réalité historique et contes inspirés des lieux.



- **UN ATELIER LAND ART** pour créer des œuvres à partir de végétaux et d'éléments naturels.
- **UNE CONFÉRENCE** "Portrait d'une demeure", présentée par l'historienne de l'art Morgane Weindling, retracera l'histoire et l'architecture du lieu.
- **UN CONCERT** du quintette "Le Bateau Ivre" offrira une promenade musicale de la Belle Époque aux Années folles.
- **LES RENDEZ-VOUS MICRO-FOLIE D'OBERNAI** proposeront "Raconte-moi une œuvre" pour les enfants et "Face à l'œuvre" pour tous, des moments d'échange avec une historienne de l'art autour d'œuvres.

La saison 2026

En 2026, du printemps à l'automne, les animations au Château et dans le Parc se poursuivront autour du patrimoine, de l'histoire et de l'environnement. L'exposition de la Fremaa "Supernature" ouvrira le cycle des expositions. Conférences, visites, concerts et ateliers rythmeront l'année. En partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, un cycle d'animations intitulé "La Nature au cœur" invitera à explorer les chemins de la transition écologique à travers rencontres, balades et expositions, pour inspirer et agir ensemble en faveur d'un avenir durable.

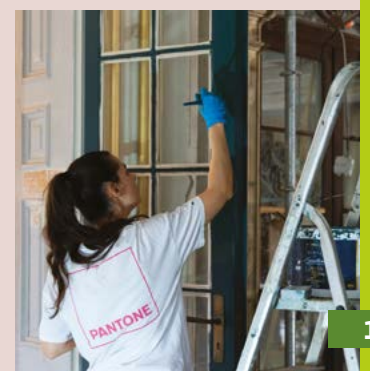
**En savoir plus : www.leonardsau.fr
La réservation est obligatoire pour les animations gratuites et payantes à travers la billetterie en ligne : www.leonardsau.mapado.com
ou sur place aux horaires d'ouverture du château.**



Exposition "Mains d'œuvre"

La première exposition proposée au Château est un hommage à celles et ceux dont le talent et la passion ont redonné vie à la Léonardsau. À travers une soixantaine de photographies, l'exposition "Mains

d'œuvre" mettra en avant les artisans, charpentiers, restaurateurs, menuisiers, électriciens, peintres, jardiniers... qui pendant trois ans ont œuvré à la restauration du Domaine.



Venez à la Léonardsau : à pied, à vélo, en bus...

Situé entre Obernai et Boersch, le **Domaine de la Léonardsau est une belle destination pour une sortie. Saviez-vous qu'il existe plusieurs manières simples et agréables de s'y rendre, autrement qu'en voiture ?**

À pied, comptez environ 45 minutes depuis le centre-ville. La promenade passe par le parc municipal, longe l'Ehn par le parcours de santé avant de rejoindre la voie verte Rosheim-Saint-Nabor. Un itinéraire facile, ombragé et parfait pour une balade en famille. Et pour les marcheurs plus réguliers, le Club Vosgien d'Obernai propose pas

moins de cinq circuits balisés passant par la Léonardsau, à retrouver en téléchargement sur le site www.leonardsau.fr

À vélo, le trajet est encore plus rapide ! Plusieurs pistes cyclables mènent au Domaine notamment celle qui longe la route de Boersch et qui rejoint la voie verte Rosheim-Saint-Nabor.

En transport en commun, la ligne 257 (Strasbourg - Mont Sainte-Odile) marque un arrêt "Rue des Muguets" à Boersch, à quelques minutes à pied du Domaine. Et le service à la demande Pass'O+ dessert directement la

Léonardsau sur réservation.

On peut également accéder au Domaine en voiture par la rue de Dietrich à Boersch. Le nouveau parking situé à l'entrée du site facilite désormais le stationnement.



Les horaires d'ouverture du parc et du château

La Ville d'Obernai souhaite que le Domaine de la Léonardsau reste un lieu de promenade et de découverte ouvert à tous.

- Le Parc est ouvert au public tous les jours de l'année, en accès libre du 1^{er} avril au 31 octobre de 7h à 22h et du 1^{er} novembre au 31 mars de 8h à 19h.
- En 2025, le Château sera ouvert tous les mercredis, vendredis, samedis et dimanches de 14h à 18h du 1^{er} au 26 novembre 2025.

À partir de 2026, le château sera ouvert du printemps à l'automne avec une programmation d'animations autour d'expositions thématiques. Dans un second temps, le Château pourra accueillir des colloques et réunions d'entreprises, favorisant échanges et créativité dans un cadre d'exception. **Afin de préserver la quiétude et l'esprit du lieu, le Château et son Parc ne seront toutefois pas ouverts à la location pour des événements privés tels que les mariages.**



Les enfants et les jeunes font entendre leur voix !



Les nouveaux élu(e)s du Conseil Municipal des Enfants des classes de CM1 des écoles du Parc, Freppel et Picasso

À travers le Conseil Municipal des Enfants (CME), la commune donne la parole aux plus jeunes et leur offre l'opportunité de s'impliquer concrètement dans la vie locale.

Chaque année, les élèves de CM1 candidats mènent une véritable campagne électorale au sein de leur école. Après avoir présenté leurs projets et idées à leurs camarades de classe, les enfants concernés sont ensuite élus par leurs camarades de classe lors d'une grande élection qui rassemble les élèves de trois groupes scolaires (Freppel, Parc et Europe), début octobre. Une fois élus, ces jeunes élus rejoignent les membres du Conseil Municipal des Enfants (CME) de l'année précédente, devenus désormais élèves de CM2. Sont élus : 3 élèves de Freppel, 3 élèves du Parc et 6 élèves de Picasso (7 exceptionnellement cette année, 2 enfants ayant eu le même nombre de voix).



Le rôle du CME est de donner aux enfants la possibilité de participer activement à la vie de la commune, comme de véritables élus. Ces jeunes porte-paroles sont responsables de l'élaboration et

de la mise en œuvre de projets visant à améliorer le quotidien des habitants et des écoliers. Ils sont également impliqués dans diverses actions citoyennes et événements tout au long de l'année scolaire, tels que :

- participation à la collecte de la Banque Alimentaire,
- participation aux cérémonies commémoratives, à des séances du Conseil Municipal, à la soirée des sportifs méritants et à toutes les inaugurations de la Ville,
- visite des aires de jeux et parcs et propositions d'amélioration,
- travaux sur la sécurité aux abords des écoles,
- plantation d'arbres, organisation d'une journée éco-citoyenne autour des écoles,
- réalisation d'une enquête auprès des seniors,
- mise en place de bancs,
- mise en place de nichoirs à oiseaux,
- participation au repas des aînés,
- actions liées à la sécurité routière,

Les membres du CME se réunissent plusieurs fois par an lors de séances plénières. C'est une occasion pour eux de débattre, d'échanger des idées et de mettre en place des projets qui auront un impact direct sur leur communauté. À l'issue de leur mandat (2 ans), les élus pourront poursuivre leur engagement au sein du Conseil des Jeunes, qui vient d'être créé.

Plus d'infos : www.obernai.fr/cme - 03 88 49 95 95

Les membres du Conseil Municipal des Enfants

Julien ANDRES
Georges CAFARELLI SCHAAL
Isaac CIFCI
Nisa DAGDEVIREN
Adrien GUARINONI
Sophie MATHIEU RUMAK
Katarina MOREIRAS
Ambrine MOUCHABATAI
Eliot PROBST

Eva RITTY
Clémentine ROTH
Gabriel TCHENG
Nisa ARSLAN
Augustin BARRIER
Sarah BEN MESSAOUD
Victorine BORNERT
Eden BRAIEK-ESCHBACH
Louise CAMINADA

Sixtine CLOGNIER
Wassim IBN HADJ SALAH
Gauthier JOZAMI
Tayssir KHEDIR
Charlotte KRETZ
Maxim MARTI RUDOLPH
Baye-Ibra SECK



L'éco-quartier des Roselières



La Ville d'Obernai a engagé en 2002 la création du quartier des Roselières, un lotissement communal situé à l'est de la commune. La commercialisation des terrains s'est récemment achevée avec la vente du dernier lot disponible. Désormais sur une emprise globale d'environ 21 hectares, le quartier regroupe des espaces dédiés à l'habitat, à des activités tertiaires et commerciales, ainsi que plusieurs équipements publics, parmi lesquels un parc urbain de 2,3 hectares, la nouvelle gendarmerie et l'équipement petite enfance « Le Pré'O ».

L'aire de jeux nouvellement réaménagée



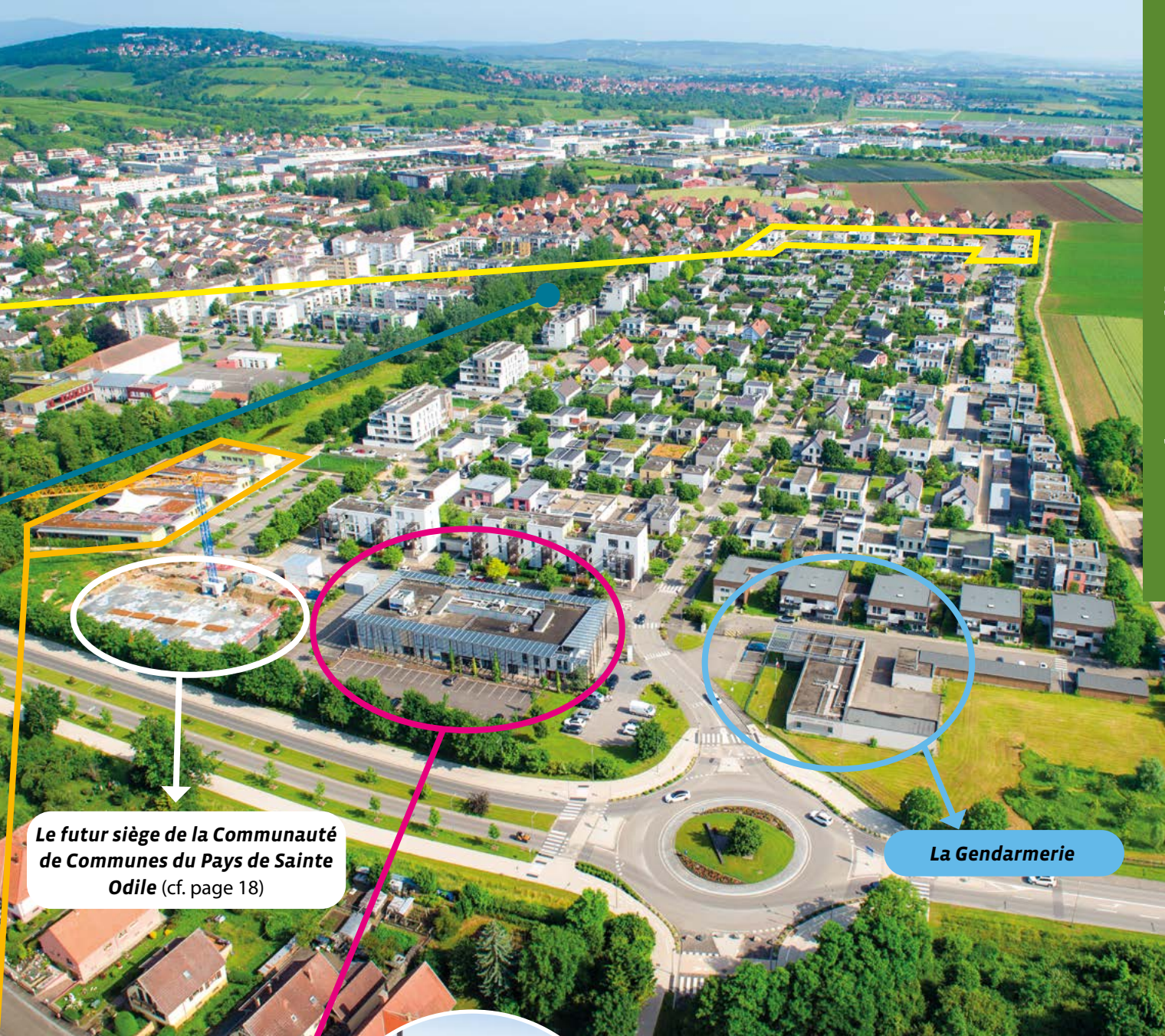
L'aire de jeux du Parc des Roselières vient de rouvrir juste aux début des vacances d'automne après avoir été totalement réaménagée et repensée pour les enfants de 1 à 12 ans.

Conçue sur le thème des animaux et des insectes, elle propose des équipements modernes, inclusifs et colorés, répartis en plusieurs zones : jeux sonores, structures multi-activités, portiques, espaces de ballons et tables de ping-pong. Réalisé pour un montant de 224 400 € H.T., ce réaménagement préserve les arbres existants et intègre des matériaux naturels pour un cadre de jeu agréable et sécurisé.

Le Pré'O : déjà 10 ans de fonctionnement



Depuis son ouverture au cœur du quartier des Roselières, cette structure rassemble le Multi-Accueil communal, le Relais Petite Enfance et l'association Square des Petits. Véritable lieu de vie et d'échanges, le Pré'O accompagne depuis dix ans déjà les tout-petits et leurs familles, en favorisant l'éveil, la socialisation et le lien entre parents et professionnels de la petite enfance.



Le futur siège de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (cf. page 18)

La Gendarmerie

Le Sycomore



Le Parc des Roselières : carte d'identité

- Surface : 21 hectares
- Un parc municipal de 2,5 hectares
- 75 lots pour des maisons individuelles
- 155 maisons groupées
- 384 appartements dont 21 au sein de la caserne de la Gendarmerie
- Soit 614 logements dont 108 logements à caractère social (locatif et accession à la propriété)
- La Gendarmerie
- Un hôtel d'entreprises
- Le Pôle Petite Enfance comprenant le Multi-Accueil de la Ville d'Obernai Le Pré'O, le Relais Petite Enfance et l'Association Square des Petits
- Une aire de jeux
- Le futur Pôle Administratif et Technique Intercommunal



Un nouveau siège pour la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile

La Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile (CCPO) a souhaité doter le territoire d'un équipement moderne, sobre et fonctionnel, destiné à regrouper les services intercommunaux et à accueillir un service public de proximité, France Services. Ce nouveau siège administratif, implanté dans le quartier des Roselières au 20 rue des Érables, sera voisin du Pré'O et du bâtiment d'activités "Le Sycamore".

Conçu comme un véritable lieu institutionnel et de services publics, le bâtiment offrira une qualité d'accueil optimale et un pôle de ressources administratives et techniques pour les habitants. 259 m² seront consacrés à l'accompagnement des habitants dans la réalisation de leurs démarches administratives.

Un bâtiment exemplaire et durable

Le bâtiment, en cours de construction, se distingue par une **conception écoresponsable et performante**. En ossature bois et sur trois niveaux, il présentera **une surface totale de 2 300 m² et sera équipé de 126 panneaux photovoltaïques produisant 39200 kWh/an** en autoconsommation et affichera une consommation inférieure à 15 kWh/m²/an, répondant ainsi aux exigences du standard "bâtiment passif".

Par ailleurs, l'orientation bioclimatique du bâtiment permettra une captation optimale de la lumière naturelle et un confort thermique renforcé grâce à des débordements de toit et un filtre végétal. **La construction du P.A.T.I. (Pôle Administratif et Technique Intercommunal) répond à la réglementation environnementale en vigueur RE2020 et sera labellisée "Passivhaus*"**.

Elle prévoit notamment :

- une réduction maximale des consommations énergétiques,
- l'utilisation du bois, de la laine minérale et de la ouate de cellulose pour une isolation performante et un faible impact carbone,
- la mise en place de brise-soleil orientables et d'une ventilation double flux couplée à une pompe-à-chaleur air-eau,

- une étanchéité à l'air renforcée garantissant de faibles besoins de chauffage (14,4 kWh/m²/an),
- une production d'énergie solaire couvrant une grande partie des besoins.

L'avancée des travaux

Démarrés en 2024, les travaux avancent bien. L'ouverture au public est prévu pour 2026.



***Label Passivhaus : les principaux critères**

- Une consommation énergétique maximale pour le chauffage inférieure à 15 kWh/m²/an.
- Une étanchéité à l'air inférieure à 0,6 vol/h (volumes d'air par heure).
- Une absence de ponts thermiques en utilisant des matériaux isolants.
- Des portes et fenêtres équipées de vitrages triples et de cadres isolés pour éviter les déperditions de chaleur.
- Un système de Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) à double flux pour renouveler l'air intérieur tout en récupérant la chaleur de l'air sortant pour préchauffer l'air entrant.

Sécurité renforcée aux abords du Groupe Scolaire du Parc

Cet été, avant la rentrée scolaire, la Ville a renforcé la sécurité des piétons autour du Groupe Scolaire du Parc. Les élus et services municipaux, en concertation avec les représentants des parents d'élèves, ont travaillé à plusieurs aménagements destinés à améliorer la sécurité des cheminements des enfants aux abords de l'école.

- La rue de l'Altou et la route d'Ottrott à proximité de l'établissement scolaire ont été mises en **zone 30** afin de limiter la vitesse des véhicules.
- Sur la route d'Ottrott, **deux passages piétons ont été repositionnés**. L'un d'eux (celui situé près du giratoire), auparavant placé en retrait, dans une courbe peu visible, présentait un risque pour

les piétons comme pour les automobilistes. Son nouvel emplacement, plus proche du giratoire, offre désormais une meilleure visibilité et garantit une traversée plus sécurisée.

- Les services techniques de la Ville ont également réalisé **un nouveau cheminement piéton avec des barrières, le long de l'école sur le Parking de l'Altou**. Il permet aux enfants de rejoindre en toute sécurité le parc municipal et la rue de l'Altou, sans forcément traverser le parking.
- Côté est, il existe un cheminement avec une **signalétique matérialisée au sol** pour les écoliers venant par la rue de l'Altou ou de la rue du Général Gouraud.



Être piéton, ça s'apprend !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



Marche toujours sur le trottoir

Attention aux vélos, aux trottinettes et aux rollers, qui vont plus vite que toi. Lorsque tu passes devant une sortie de garage ou de parking, vérifie qu'une voiture n'en sort pas !



Marche à gauche s'il n'y a pas de trottoir

En marchant à gauche de la chaussée, tu peux voir les véhicules arriver en face de toi. Place-toi sur le côté à leur passage.



Traverse sur les passages pour piétons

Traverse sans courir et sur les bandes blanches. Lorsqu'il n'y a pas de passage pour piétons, traverse là où tu peux voir le plus loin possible de chaque côté et à un endroit où tu peux être vu par les véhicules qui circulent.



Regarde de chaque côté avant de traverser

Méfie-toi des véhicules cachés : une voiture peut surgir derrière un camion. Ouvre bien les yeux, car certains véhicules, comme les vélos, les voitures électriques ou les tramways, ne font presque pas de bruit.



Attends que le feu pour piétons soit vert

Vérifie aussi qu'il n'y a plus de voitures ou qu'elles sont bien arrêtées avant de traverser. À un carrefour, regarde aussi derrière toi !



Attends que le bus soit parti pour traverser

À la descente du bus, attends qu'il soit parti pour bien voir les véhicules qui circulent, et pour que les conducteurs te voient aussi.



Écoute ce qui se passe autour de toi

Sois attentif aux bruits, notamment quand tu traverses la rue. N'écoute de la musique avec ton casque que dans le bus ou une fois rentré chez toi !



Reste visible quand il fait sombre

Quand il y a moins de lumière, les conducteurs voient moins bien. Colle des bandes réfléchissantes sur tes vêtements et ton cartable.



Sors toujours de voiture du côté du trottoir

En sortant de ce côté, tu évites les véhicules qui circulent sur la chaussée (voiture, camion, moto, vélo...).



Circule prudemment à trottinette ou à rollers

À trottinette ou à rollers, circule doucement et fais attention aux personnes autour de toi. Lorsque tu traverses la rue, descends de ta trottinette. Pense aussi à porter un casque, des genouillères et des coudières.

Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918

La Ville d'Obernai invite l'ensemble de ses habitants à assister à la Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, qui aura lieu le mardi 11 novembre 2025 à 11h, au Monument aux Morts, rue du Chanoine Gyss.

Avant ce moment de commémoration, les enfants des écoles élémentaires d'Obernai,

accompagnés des Conseillers Municipaux des Enfants, sont invités à participer, à 10h en Mairie, à une rencontre autour des symboles et du sens de la commémoration du 11 novembre. Ce moment de partage se déroulera en présence des représentants des associations patriotiques et du Souvenir Français d'Obernai.

www.obernai.fr

S'inscrire sur les listes électorales

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. La démarche peut se faire directement en mairie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois et votre carte d'identité ou passeport soit en ligne sur www.service-public.fr

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Si vous étiez déjà inscrit(e) aux dernières élections sur les listes électorales mais que vous avez déménagé entre temps, deux situations sont possibles :

- Si vous êtes resté(e) à Obernai, vous devez déclarer votre nouvelle adresse à la mairie.
- Si vous venez d'une autre commune et que vous avez déménagé à Obernai, vous devez vous inscrire sur la liste électorale d'Obernai.

En savoir plus : www.service-public.gouv.fr



Ouverture des commerces les dimanches de l'Avent

Comme chaque année, les commerçants obernois ont la possibilité d'ouvrir les dimanches de l'Avent. Ils vous donnent rendez-vous :

- dimanche 30 novembre de 10h à 18h
- dimanche 7 décembre de 10h à 18h
- dimanche 14 décembre de 10h à 18h
- dimanche 21 décembre de 10h à 18h

Pour vos achats de fin d'année, privilégiez vos commerces de proximité et les producteurs locaux. Vos commerçants seront heureux de vous accueillir et de vous conseiller.



Shopping de Noël à Obernai!

Ouverture des commerces les dimanches 30 novembre, 7, 14 et 21 décembre 2025 de 10h à 18h

Parkings GRATUITS le dimanche Navette de Noël GRATUITE

www.noel-obernai.fr

Logo de la Commune de Sainte Odile, logo "LES VITRINES D'OBERNAI ET DU PAYS DE SAINTE ODILE" et logo "Obernai".

Soirée en l'honneur des nouveaux habitants

Vous vous êtes installé(e) fin d'année 2024 (novembre ou décembre) ou au courant de l'année 2025 ? Nous organisons une soirée en votre honneur, pour vous souhaiter la bienvenue.

Le Maire et les Adjointes au Maire sont heureux de vous inviter à la **soirée d'accueil des nouveaux habitants**, qui se tiendra **le jeudi 6 novembre 2025 à 20h** à l'Hôtel de Ville.

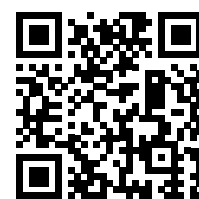
Cette rencontre conviviale sera l'occasion de découvrir Obernai autrement : son histoire et son patrimoine, les projets municipaux en cours ou à venir, ainsi que la richesse du tissu associatif local, véritable moteur de la vie obernoise.

Vous pourrez également échanger avec les élus et rencontrer d'autres nouveaux habitants, dans une atmosphère chaleureuse et détendue.

En somme, une belle manière de faire vos premiers pas dans la vie de la commune et de partager, dès votre arrivée, l'esprit et la qualité de vie qui font la réputation d'Obernai.

Inscrivez-vous avant le 5 novembre sur www.obernai.fr/nh-invitation2025

Plus d'info par mail à communication@obernai.fr ou par téléphone au 03 88 49 95 71.



Bienvenue !

Naissances

Juillet 2025

Léo BIGOT, Lara GARGOWITSCH.

Août 2025

Noah PARMENTIER, Marty MAFFÉ TSCHENN,
Candice BROSSARD, Lévi SESMAT TOLEDO,
Raphaël WHITE.

Septembre 2025

Valentin EBER.

Si vous souhaitez que la naissance de votre enfant soit mentionnée dans le Journal municipal, contactez la Mairie d'Obernai, Direction des Services à la Population civil@obernai.fr - Tél. 03 88 49 95 95.



La Ville d’Obernai compte à présent 4 belles aires de jeux : dans le Parc municipal de Hell, au Square Othon Pisot, dans le Parc des Roselières et sur la Place d’Europe, cette dernière ayant été réalisée il y a 2 ans par la SEM Obernai-Habitat.

Ces espaces permettent aux enfants de s’épanouir avec des jeux et des agrès ludiques, à leurs parents et grands-parents, de partager des moments de joie et de bonheur. Ce sont des lieux privilégiés de rencontres intergénérationnelles propices à des moments de partage conviviaux.



Nous remercions et félicitons les membres de l’Association Obernai Éco-Mobilités pour l’organisation et tous les bénévoles ayant contribué à la réussite de la 1^{re} édition de la Foulée Rose d’Obernai, qui a permis la remise d’un chèque de 13 200 € à l’Institut de Cancérologie Strasbourg Europe (ICANS). 1 800 participants ont ainsi pu faire preuve de solidarité et de soutien à toutes les personnes qui se battent contre un cancer du sein, aux familles et aux équipes médicales qui les soutiennent et les soignent. Merci pour cet élan de solidarité !



Bernard FISCHER, Isabelle OBRECHT, Robin CLAUSS, Isabelle SUHR, Frank BUCHBERGER, Marie-Christine SCHATZ, Jean-Jacques STAHL, Sophie SCHULTZ-SCHNEIDER, Christian WEILER, Adeline REISS, Martial FEURER, Céline OHRESSER-OPPENHAUSER, David REISS, Sandra SCHULTZ, Ethem YILDIZ, Marie-Claude SCHMITT, Ludovic SCHIBLER, Dominique ERDRICH, Benoit ECK, Elisabeth DEHON, Jean-Pierre MARTIN, Sophie VONVILLE, Xavier ABI-KHALIL, Sophie ADAM, Jean-Louis NORMANDIN, Pascale GAUCHE, Pascal BOURZEIX.

Conformément à l’article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : “Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d’information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l’expression des conseillers n’appartenant pas à la majorité municipale”



DES CADEAUX SOUS LE SAPIN !

Le marché de Noël s’installe : C’EST LA SAISON DES CADEAUX ! La majorité municipale n’a pas attendu le Père Noël pour nous gâter... Premier présent : LE CENTRE DE RESSOURCES DE LA LEONARDSAU à plus de 10 millions d’euros, inauguré en grande pompe fin octobre avant de refermer aussitôt ses portes jusqu’au printemps. En attendant sa programmation reste à construire et ses coûts de fonctionnement - toujours passés sous silence – pèseront sur les contribuables obernois. Autre surprise au pied du sapin : le futur PLAN LOCAL D’URBANISME INTERCOMMUNAL. Presque deux ans de retard pour un exercice d’équilibriste entre extension urbaine et densification imposée par la loi. L’enquête publique vous permettra de le découvrir avant son approbation, prévue début 2026. Et parce qu’il faut aussi penser aux enfants (même s’ils se font plus rares à Obernai), DEUX NOUVELLES AIRES DE JEUX toutes neuves ont vu le jour. Reste maintenant à attirer les jeunes familles : un défi de taille pour demain ! Chers habitants d’Obernai, à l’approche des Fêtes, merci pour vos échanges et votre soutien tout au long de l’année. Que cette période soit remplie de joie, de douceur et de moments partagés avec vos proches. TRES BELLES FETES A TOUTES ET A TOUS !

www.imaginons-obernai.com

Catherine EDEL-LAURENT, Jean-Louis REIBEL, Guy LIENHARD, Elisabeth COUVREUX, Sophie THEVENIN



Chers Habitants d’Obernai,

Nous avons récemment inauguré les nouvelles aires de jeux « Parc des Roselières » et « Othon Pisot » de qualité, volonté de la ville. Investir pour les enfants, c’est parier pour l’avenir et la jeunesse de demain. Bel automne à toutes et à tous !

Sébastien BRETON



Les Festivités de Noël : du 28 novembre au 31 décembre

Le Marché de Noël, un rendez-vous incontournable

Dans leurs chalets en bois, 45 artisans et producteurs locaux vous accueillent sur **5 places au cœur d'Obernai**, et vous proposent de nombreuses **spécialités locales et idées cadeaux**. Un marché plein de saveurs et de savoir-faire pour préparer les fêtes !

Tous les jours de 10h à 19h

*Les vendredis, samedis et dimanches jusqu'à 20h
Les 24 et 31/12 de 10h à 16h - Fermé le 25/12.*

Exposition de crèches

A l'église Saints-Pierre-et-Paul, venez découvrir la grande exposition de crèches venues d'Asie.

Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h hors offices religieux. Ouverture à 14h les 5 et 19 décembre. Entrée libre.

Les Noëlies, un concert d'envergure

Cette année, Obernai aura le plaisir d'accueillir la **SingaKademie Graz** (Autriche), pour un **grand concert de chants de Noël traditionnels**.

Vendredi 5 décembre à 20h, à l'église Saints-Pierre-et-Paul, entrée libre, plateau.



La Maisonnette des Créateurs : un nouvel artisan chaque semaine !

Place Neher, **découvrez chaque semaine un talent local différent**. Ces créateurs passionnés y présentent leurs univers uniques et leurs réalisations originales, à offrir... ou à s'offrir !

À Obernai, la magie de Noël se vit en famille !

Partez à l'aventure **avec la grande chasse au trésor** : un parcours ludique d'environ 2 km (1h30) jalonné d'énigmes et de rébus. Les enfants auront également le plaisir de découvrir le bureau du Père Noël, installé sur la place de l'Étoile, où ils pourront déposer leur courrier et, avec un peu de chance, croiser le Père Noël lors de ses visites ! Tout au long des week-ends, balades contées, animations déambulatoires feront vibrer les rues et le marché d'une ambiance féérique.

Grand jeu de Noël

Les **commerçants des Vitrites d'Obernai** avec l'**Office de Tourisme s'associent pour organiser**, pendant les festivités, un **grand jeu de Noël** avec des lots à gagner. Plus d'infos sur www.vitrines-obernai.fr

Le programme complet sur www.noel-obernai.fr



Collecte de la Banque Alimentaire

En 2024, la solidarité des habitants du Bas-Rhin a de nouveau fait la différence ! Grâce à leur engagement et leur générosité, la Banque Alimentaire a pu rassembler 340 tonnes de produits alimentaires et d'hygiène, soit l'équivalent de 680 000 repas.

Un bel élan de solidarité, 10% plus important que l'an passé, auquel se joindront cette année encore, le CCAS d'Obernai, ainsi que les associations obernoises œuvrant dans les domaines de la solidarité.

Vous pourrez déposer vos dons (produits alimentaires de première nécessité : huile, conserves, soupes, pâtes, aliments pour bébés, café, et autres denrées alimentaires non périssables) :

- **à la salle des fêtes**, Rempart Maréchal Foch, **le vendredi 28 novembre de 11h à 19h et samedi 29 novembre de 8h à 20h.**
- **dans les magasins participants** : Auchan, Leclerc, Lidl, Norma et La Source.

Vous pouvez également faire un don en ligne : <https://monpaniersolidaire.org>
Un don de 100€ ne vous coûtera que 25€ après réduction d'impôt.

Nous avons besoin de vous !

Aidez nous à proposer des produits diversifiés et de bonne qualité



DOMAINE DE LA
LÉONARDSAU

Après 3 ans de restauration...
OUVERTURE DU CHÂTEAU



À partir du 1^{er} novembre 2025

www.leonardsau.fr



Léonardsau.obernai

1 rue de la Léonardsau
67210 Obernai

Obernai